Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 060-216004259-20230407-DEL112023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 7 avril 2023

N° 11/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
31/03/2023

Date d'affichage
31/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 avril 2023 à 19h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 31/03/2023.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; M. KOUAOVI Eric ; Mme PAILLARD Elodie ; M. BRIATTE Hubert ; Mme GAMEIRO Lucie ; Mme CHARTIER Florence

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme SOLINAS Brigitte donne pouvoir à M. MOREAU Régis
M. LECHEVALIER Gilles donne pouvoir à Mme PAILLARD Elodie
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
Mme DERRIEN Véronique donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. BRIATTE Hubert

Etai(ent) excusé(s) : Néant

Etai(ent) non excusé(s) : Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. DE SOUSA Jean François

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATION 2023

Ayant entendu l'exposé de Mme la Maire sur les demandes de subventions et les propositions de montants allouées aux associations pour l'année 2023,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (ne participent pas au vote Mme Rulence Dorothée et Mme Isabelle De WAELE) :

- **DECIDE** d'allouer aux associations les subventions pour 2023 suivantes :

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 060-216004259-20230407-DEL112023-DE

	Montant
ADU ASS DES USAGERS LIGNE	20.00 €
ASCVA	2000.00 €
ASSOCIATION ALSO	10.00 €
AUTONNE VILLAGES	550.00 €
CLUB DES AINES RURAUX - SOLEIL D'AUTOMNE	300.00 €
CDLM : CULTURE DETENTE ET LOISIRS MORIENVALOIS	850.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	2 300.00 €
GROUPEMENT DES CHASSEURS	400.00 €
LE PRINTEMPS DES LAVOIRS	150.00 €
LES AMIS DU LIVRE	1100.00 €
STE PROTECTION FORET COMP	50.00 €
VMEH VISITE MALADES ETS	70.00 €
ASSOCIATION COLETTE DE LA GOUTTIERE chats errants	1000.00 €
ASSOCIATION CATS IN THE AIR chats errants	500.00 €
ASSOCIATION SAUVEGARDE DE LA TOUR	800.00 €
TOTAL	**10 100.00 €**

- **ACCEPTE** de porter au Budget primitif 2023 au compte 65748 **12 000 €** avec des réserves pour évènements exceptionnels.
- **AUTORISE** la Maire à octroyer le reliquat dans les limites budgétaires

Ainsi fait et délibéré le 07/04/2023, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

